

Article 11-1.05 À l'expiration de la présente entente et à chaque année, les tarifs sont majorés de deux pour cent (2%) et ce, sans préjudice à toute augmentation rétroactive pouvant être négociée lors du renouvellement de la présente entente.

TARIFS POUR LA SAISON 2024-2025 – 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

ENTENTE COLLECTIVE TUEJ /AQAD

	Garanti	20 mns et -	21 à 40 mns	41 mns et +
Texte original - pièce de théâtre ou livret	3958.43 \$	1319.47 \$	2638.97 \$	3958.43 \$
Adaptation d'une œuvre non destinée à la scène	3958.43 \$	1319.47 \$	2638.97 \$	3958.43 \$
Adaptation ET traduction	3958.43 \$	1319.47 \$	2638.97 \$	3958.43 \$
Adaptation d'une pièce ou d'un livret	3298.69\$	1088.57 \$	2177.13 \$	3298.69\$
Traduction d'une pièce ou d'un livret	2375.06 \$	807.20 \$	1583.38 \$	2375.06 \$